



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DR)

Comprendre les capacités des intervenants de l'industrie dans l'industrie des fauteuils de bureau

Avertissement

La réponse à la présente demande de renseignements (DR) ne constitue pas une condition préalable au droit de soumissionner dans le cadre de toute demande de soumissions subséquente. Toute demande de soumissions subséquente sera affichée dans le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG), communément appelé AchatsCanada (<https://canadabuys.canada.ca/fr>).

Il ne faut pas interpréter la présente DR comme une demande de soumissions ou de propositions. Aucun contrat ni autre forme d'engagement ne seront conclus en fonction des réponses à la présente DR. Cette dernière n'est pas considérée comme une autorisation de l'Agence du revenu du Canada d'entreprendre des travaux qui entraîneraient des coûts pour l'Agence.

L'Agence peut utiliser des renseignements non exclusifs donnés au cours de son examen ou dans la préparation de toute demande de soumissions subséquente. L'ensemble des réponses seront conservées par l'Agence à titre confidentiel (sous réserve des lois fédérales applicables) et demeureront la propriété de l'Agence une fois reçues.

L'Agence peut reproduire, photocopier ou transcrire la réponse et toute documentation à l'appui non exclusive pour l'objet de cet examen ou l'inclusion dans toute demande de soumissions de qui en découle. Les fournisseurs qui répondent à la présente DR sont avisés d'indiquer clairement quelles parties de leurs réponses (le cas échéant) sont exclusives.

L'Agence se réserve le droit de modifier en tout temps une partie ou la totalité des exigences si elle le juge nécessaire. L'Agence se réserve aussi le droit de réviser son approche en matière d'approvisionnement, si elle le juge approprié, que ce soit à partir des renseignements soumis en réponse à la présente demande de renseignements ou pour toute autre raison qu'elle estime appropriée.

Séances de démonstration interactive

À sa seule discrétion, l'Agence peut rencontrer les répondants intéressés afin de donner l'occasion de faire un suivi de leur réponse écrite et de présenter leurs capacités en ce qui a trait à la présente DR.

Les répondants ayant manifesté un tel intérêt et qui ont démontré, au moyen de leur réponse à la DR, que leurs produits correspondent suffisamment aux produits en question, comme il est indiqué dans le présent document, peuvent être contactés pour organiser les présentations ou les démonstrations.

Les présentations et les démonstrations seront virtuelles, grâce à l'utilisation des outils de vidéoconférence de bureau, comme WebEx ou Microsoft Teams.

Réponses et demandes de renseignements

L'Agence demande que toutes les sections du présent document soient traitées de façon concise, tout en fournissant l'ensemble des renseignements nécessaires pour comprendre la solution proposée. Tout écart par rapport à la demande ou aux exigences qui ne peuvent pas être respectées par le fournisseur doit être indiqué de façon claire.

Tous les renseignements confidentiels ou de nature exclusive contenus dans la réponse d'un fournisseur doivent être clairement marqués « EXCLUSIF » ou « CONFIDENTIEL », par élément ou dans la partie supérieure de chaque page.

Les réponses à la présente DR ne seront pas utilisées aux fins de qualification préalable et ne pourront en aucun cas restreindre la participation aux futurs processus d'approvisionnement (p. ex., dans le cas d'une demande de proposition).

L'Agence ne remboursera aucun coût engagé par le répondant pour la préparation des réponses et la participation aux séances de présentation liées à la présente DR.

On demande au fournisseur d'indiquer le nom, l'adresse électronique et le numéro de téléphone d'une personne-ressource dans sa réponse.

On demande aux répondants de soumettre leurs réponses par courriel à Christina Eryuzlu à l'adresse christina.eryuzlu@cra-arc.gc.ca d'ici le 16 mai 2023, à 14h, heure avancée de l'Est (HAE). Il est recommandé



d'activer l'option de confirmation de lecture à toutes les soumissions électroniques afin de confirmer la réception du courriel.

Introduction

L'Agence du revenu du Canada souhaite connaître la rétroaction des différents intervenants de l'industrie, y compris, mais sans s'y limiter, les entreprises autochtones et les petites et moyennes entreprises, qui travaillent dans l'industrie des fauteuils de bureau, sur leur volonté et leur capacité à fournir et à livrer des fauteuils de bureau à l'Agence avec une portée des travaux similaire à celle décrite à l'annexe A de la demande de renseignements intitulée « **Pièce jointe A - Modèle de demande de propositions** » et sur les défis rencontrés dans l'industrie.

Principaux objectifs

La présente demande de renseignements vise à atteindre ce qui suit :

- Déterminer l'intérêt et la capacité des entreprises, y compris, sans toutefois s'y limiter, les entreprises autochtones et les petites et moyennes entreprises, à fournir et à livrer des fauteuils de bureau à l'Agence, comme il est décrit à l'annexe A de la pièce jointe de la demande de renseignements intitulée « **Pièce jointe A - Exemple de demande de propositions** », y compris les régions du Canada qu'elles peuvent desservir.
- Comprendre les défis que les entreprises peuvent avoir en répondant à une demande de propositions, comme l'exemple de demande de propositions décrit dans la « **Pièce jointe A - Exemple d'appel de demande de propositions** » et utiliser les renseignements recueillis pour orienter les approvisionnements futurs potentiels de l'Agence relatifs aux fauteuils de bureau.

Exigence

L'Agence est une grande organisation au sein du gouvernement fédéral qui a besoin de divers types de sièges de bureau pour un nombre d'environnements d'utilisateurs différents. L'Agence souhaite conclure une entente à long terme avec un ou plusieurs fournisseurs de services pour une solution d'approvisionnement pour les trois catégories suivantes et les services connexes.

Catégories de fauteuils de bureau :

- Fauteuils de bureau
- Fauteuils de salle de conférence
- Fauteuils pour visiteurs
- Les services connexes peuvent comprendre ce qui suit :
 - Programme de démonstration de fauteuils
 - Formation des utilisateurs et documents à l'appui
 - Service et entretien des fauteuils sous garantie
 - Déménagement et nettoyage des fauteuils

Emplacements de l'Agence

L'Agence du revenu du Canada est composée de 14 directions générales situées dans la la région de la capitale nationale fédérale (RCN) et dans quatre régions :

- **La région de l'Atlantique** : (qui comprend Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard)
- **Région du Québec**



- **Région de l'Ontario**
- **Région de l'Ouest** : (qui comprend le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, et le Yukon)

L'Agence compte environ 55 000 employés. La taille et l'objectif des bureaux varient (centres fiscaux, centres de services fiscaux, programme de prestations et services administratifs).

Renseignements historiques

En mai 2017, l'Agence a attribué le contrat national actuel pour les fauteuils de bureau au moyen d'un processus de demande de soumissions concurrentiel annoncé sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement.

En mars 2020, en réponse à la pandémie de COVID-19, la majorité des employés de l'Agence ont fait la transition du travail dans les bureaux de l'Agence au bureau à domicile. Pour répondre aux besoins des employés installés dans leurs bureaux à domicile, le contrat de fauteuils de bureau de l'Agence a été modifié afin de permettre la livraison de fauteuils aux bureaux à domicile.

Au début de 2023, l'Agence passera à un modèle de travail hybride dans le cadre duquel la majorité des employés travailleront à temps partiel à partir des bureaux de l'Agence et de leur bureau à domicile le reste du temps. Le besoin de prendre des mesures d'adaptation pour les employés dans leurs bureaux à domicile pourrait se poursuivre dans un avenir prévisible.

L'Agence vise à solliciter une nouvelle demande de propositions pour les fauteuils de bureau en 2023.

Solution d'approvisionnement électronique

i) Solution d'approvisionnement électronique de l'Agence

L'Agence a choisi SAP Ariba (nommé Synergie 2.0 à l'interne) comme solution d'approvisionnement électronique pour la commande, la réception et le rapprochement des biens et des services.

ii) Solution d'approvisionnement électronique (SAE) du gouvernement du Canada

Le Canada élabore actuellement une SAE pangouvernementale pour la commande de biens et de services. Le [communiqué de presse du gouvernement du Canada](#) contient des renseignements supplémentaires.

Questions sur la demande de renseignements

Les questions suivantes reflètent le type de renseignements que l'Agence cherche à obtenir. Cette liste de questions n'est pas exhaustive et les répondants sont priés de fournir tout renseignement supplémentaire qui pourrait être utile ou avantageux pour l'Agence.

Questions	
1. Générale	
1.1	Où votre entreprise a-t-elle entendu parler de cette demande de renseignements?
1.2	La demande de soumissions précédente de l'Agence pour les fauteuils de bureau (n° de demande de soumission 1000331620) a pris fin le 10 janvier 2017. Cette demande de soumissions a été publiée dans le système électronique d'appels d'offres du gouvernement, communément appelé « Achats et ventes » à ce moment-là. Si votre entreprise n'a pas fait d'offre dans le cadre de cette demande de soumissions, quels renseignements votre entreprise peut-elle communiquer pour expliquer pourquoi elle n'a pas fait d'offre?



1.3	Votre entreprise examine-t-elle régulièrement le site Web du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (actuellement appelé « AchatsCanada ») pour trouver de nouvelles demandes de soumissions pour les fauteuils de bureau?
2. Détails au sujet des entreprises	
2.1	<p>Veillez nous informer de la présence et de la portée de votre entreprise sur le marché au Canada, y compris des renseignements importants, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">• Votre entreprise est-elle considérée comme une entreprise autochtone en vertu de la législation fédérale actuelle?• Votre entreprise est-elle considérée comme une petite, moyenne ou grande entreprise en fonction du nombre de ses employés? Statistique Canada considère qu'une petite entreprise compte moins de 100 employés, y compris ceux qui ne déclarent aucun emploi. Les moyennes entreprises comptent de 100 à 499 employés, et une grande entreprise compte plus de 500 employés.• Votre entreprise fournit-elle actuellement des fauteuils de bureau au gouvernement fédéral ou à d'autres institutions?
2.2	<p>Votre entreprise est-elle un fournisseur national au Canada?</p> <p>Sinon,</p> <p>a) Dans quelles régions du Canada votre entreprise peut-elle fournir des fauteuils de bureau?</p> <p>b) Est-ce que le fait de faire affaire avec l'Agence vous permettrait d'étendre vos activités à des régions que vous ne desservez pas actuellement?</p>
2.3	Quel est le modèle opérationnel de votre entreprise? Par exemple, êtes-vous un fabricant ou votre entreprise travaille-t-elle directement avec les fabricants pour revendre des fauteuils?
2.4	Quel est le délai de livraison typique pour les régions desservies par votre entreprise?
2.5	<p>Votre entreprise est-elle ouverte à offrir des services de livraison à domicile aux employés?</p> <p>S'il y a lieu, veuillez préciser les défis que vous anticipez en ce qui concerne les livraisons résidentielles.</p>
3. Annexe A : Exemple d'énoncé des travaux et pièces jointes 1 et 2 : Exemples de critères d'évaluation, qui se trouvent sous la « Pièce jointe A - Exemple de demande de propositions »	
3.1	<p>Votre entreprise peut-elle fournir la sélection de fauteuils de bureau qui répondent aux spécifications décrites à l'annexe A : Énoncé des travaux? Sinon, veuillez expliquer les limites de votre entreprise.</p> <p>Y a-t-il quelque chose qui manque ou une approche différente qui permettrait de s'assurer que l'Agence sera en mesure de mieux répondre aux exigences générales et diversifiées de ses employés et de ses environnements de travail?</p>
3.2	Les critères d'évaluation comprennent des critères « cotés » visant à mettre l'accent sur les aspects conçus pour s'assurer que l'Agence a des contrats qui offriront le meilleur équilibre d'avantages à l'Agence. Veuillez examiner l' Annexe 2 : Critères cotés de la pièce jointe de la demande de renseignements intitulée « Pièce jointe A - Modèle de demande de propositions » et indiquez si les critères d'évaluation sont raisonnables et logiques, ou s'il y a des lacunes ou des changements que vous recommanderiez.



3.3	<p>Veillez fournir la gamme de fauteuils que vous recommanderiez à l'Agence pour l'usage individuel, ainsi que les environnements de travail non attribués où les fauteuils peuvent être utilisés en commun.</p> <p>Veillez inclure les aspects suivants dans votre réponse :</p> <ul style="list-style-type: none">• Recommandations pour que l'Agence soit en mesure de répondre aux besoins en matière d'ergonomie et d'accessibilité de sa population d'utilisateurs.• <u>Démontrer la conformité aux normes de sécurité et de rendement pour les fauteuils recommandés ici.</u>
3.4	<p>Votre entreprise offre-t-elle des services supplémentaires pour aider l'Agence à gérer les fauteuils qu'elle achète ou les fauteuils existants qui pourraient ne plus être nécessaires ou qui sont en fin de vie? Cela comprendrait des solutions opérationnelles telles que :</p> <ul style="list-style-type: none">• Quelle est la garantie offerte pour la gamme de fauteuils recommandés à la question 2.3 ci-dessus?• Quel est votre processus de réparation sous garantie?• Les fauteuils sont-ils conçus de façon à pouvoir être modifiés, améliorés ou à ce que leurs composants soient remplacés lorsqu'ils sont usés?• Offrez-vous un programme pour ramasser les fauteuils qui ne sont plus nécessaires et les redistribuer, les donner ou les recycler, au besoin?• Votre entreprise offre-t-elle des services de livraison, de ramassage et de nettoyage pour les bureaux et les résidences?
4. Industrie des fauteuils de bureau	
4.1	<p>Parlez-nous des défis de l'industrie ou du marché que l'Agence devrait connaître pour ce type de produit, tant pour les bureaux que pour les résidences.</p>
4.2	<p>Comment votre entreprise propose-t-elle que le prix des fauteuils de bureau soit ajusté de façon équitable tout au long de la durée d'un contrat? Par exemple, y a-t-il des index publiés par Statistique Canada qui devraient être utilisés? La méthode décrite à l'annexe B : Base de paiement de la pièce jointe de la demande de renseignements intitulée « Pièce jointe A - Exemple de demande de propositions » est-elle juste et raisonnable?</p>
5. Capacité à répondre à la demande	
5.1	<p>La pièce jointe intitulée « Pièce jointe B - Tendances des dépenses récentes » présente les commandes que l'Agence a passées de mars 2022 à mars 2023 pour chaque région. Votre entreprise peut-elle répondre à ce niveau de demande pour les régions que vous desservez? Veuillez fournir des commentaires ou des préoccupations que votre entreprise pourrait avoir à l'égard de ce niveau de demande.</p>
6. Solution d'approvisionnement électronique	
6.1	<p>Comme décrit ci-dessus et dans la pièce jointe intitulée « Annexe C : Solution Synergie » située sous « Pièce jointe A - Modèle de demande de propositions » l'Agence utilise une solution d'approvisionnement électronique pour la commande, la réception et le rapprochement des biens et des services. La solution est un outil Ariba d'entreprise de systèmes, applications et produits qui a été nommé à l'interne sous le nom de Synergie 2.0.</p> <p>Votre entreprise est-elle actuellement un fournisseur sur le réseau Ariba?</p> <p>Votre entreprise prévoit-elle des problèmes ou des préoccupations concernant le respect des exigences de la solution Synergie de l'Agence?</p>



6.2	Si votre entreprise n'est pas actuellement un fournisseur sur le réseau Ariba, votre entreprise est-elle ouverte à devenir membre afin d'utiliser la solution d'approvisionnement électronique de l'Agence, Synergie 2.0, comme il est décrit à l'annexe C?
7. Considérations environnementales	
7.1	<p>Veillez nous indiquer toutes les façons dont votre entreprise accorde la priorité au développement durable et les résultats qu'elle a obtenus. Veuillez aborder les aspects suivants, le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Transport et logistique• Sélection et approvisionnement des matériaux• Production et fabrication• Certifications des produits• Tous les services que vous offrez pour aider à maximiser la durée de vie et à réduire au minimum les répercussions environnementales des fauteuils que vous fournissez.• Veuillez fournir des renseignements supplémentaires sur les considérations environnementales non mentionnées ci-dessus que votre entreprise a adoptées.
7.3	Il y a de nombreuses certifications de produits disponibles liées au développement durable ou au rendement environnemental. Veuillez nous parler de la valeur de ces certifications et de votre engagement à l'égard de ces types de certifications de produits de tiers, y compris celles que votre entreprise a adoptées.
8. Accessibilité	
8.1	Parlez-nous des défis liés à l'accessibilité des sièges de bureau et de la façon dont les produits et les services connexes que vous offrez sont conçus pour relever ces défis pour les grandes organisations et institutions du gouvernement fédéral (y compris l'Agence) afin de veiller à ce que les espaces de travail soient entièrement accessibles à tous.
9. Autre	
9.1	Votre entreprise a-t-elle d'autres renseignements à communiquer qui pourraient aider l'Agence à atteindre son objectif d'attribution de contrats aux entreprises autochtones et aux petites et moyennes entreprises?
9.2	<p>Votre entreprise a-t-elle d'autres renseignements à communiquer qui pourraient aider l'Agence à atteindre ses objectifs :</p> <p>a) établir des mécanismes pour fournir des fauteuils de bureau qui tiennent compte des divers besoins de ses employés;</p> <p>b) gérer ces biens de façon responsable tout au long de leur cycle de vie d'une manière uniforme;</p> <p>c) appuyer le développement durable et les priorités du gouvernement fédéral canadien.</p>
9.3	Votre entreprise souhaite-t-elle rencontrer l'Agence pour en discuter davantage ou répondre aux questions au moyen d'un format de réunion? Si oui, veuillez fournir le nom de la personne-ressource, le numéro de téléphone et l'adresse électronique.